

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 29 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Comité de pilotage du contrat de projets Etat-Pays 2015-2020
dédié aux investissements communaux**

M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République, et M. Édouard FRITCH, Président de la Polynésie française, ont réuni ce matin les membres du comité de pilotage du contrat de projets 2015-2020 relatif aux investissements communaux.

L'objectif de cette réunion était d'examiner de manière collégiale, avec les Tavana et leurs représentants, les résultats et les préconisations issus de l'évaluation à mi-parcours du contrat.

Fruit d'un travail partenarial de plusieurs mois, cette évaluation a permis de conforter la méthode de travail adoptée ainsi que les pistes d'amélioration pour rendre l'intervention conjointe de l'État, du Pays et des communes plus efficace.

Parmi les recommandations figure notamment une proposition de moduler les seuils de financement, permettant ainsi, aux communes qui le souhaitent, de pouvoir compléter les dotations du contrat de projets par des financements extérieurs ou des ressources propres.

Cette disposition, qui fera l'objet d'un avenant au contrat de projets dans les prochains jours, donnera désormais plus de souplesse et d'ouverture aux communes dans l'élaboration de leurs plans de financement.

Depuis 2015, 32 projets communaux ont bénéficié d'un soutien financier du contrat de projets pour un montant total de plus de 5,4 milliards de francs CFP.

Injectés directement dans l'économie locale, ces investissements permettent d'offrir des services publics environnementaux de qualité, notamment dans les domaines d'adduction en eau potable, d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets.

À l'unanimité, les membres du comité de pilotage ont salué les échanges constructifs et les évolutions de cet outil qui donnent aux communes des moyens de satisfaire les besoins prioritaires de la population.

Contact Presse